



Atelier initiation maquillage

FICHE TECHNIQUE

Association Rien ne sert de courir

-

rnsdc.asso@gmail.com

06 605 65 206

-

Site maquillage : pikeepik.net

L'installation d'un atelier d'initiation au maquillage (1 intervenant-e- + 8 participant-e-s) requiert les conditions suivantes :

(rien n'est figé, tout se discute, tout s'invente)

Accueil :

- Repas pris en charge (à voir au cas par cas).
- Logement ou emplacement camping car (à voir au cas par cas).

Locaux :

- Accès en véhicule à moins de 100m ou aide au déchargement.
- Prévoir une salle équipée de tables + chaises pour 9 personnes. Une salle type salle de réunion ou salle d'activités de minimum 15m² convient parfaitement.
- Si initiation bodypainting prévue : prévoir un lieu pouvant être caché des regards extérieurs (rideaux, volets, pas de passages ou vis à vis, etc.) pour protéger l'intimité des participant-e-s.
- Prestation en extérieur possible en cas de beau temps : espace abrité, possibilité de replis en cas de pluie.

Conditions techniques :

- Accès facile à des sanitaires avec eau courante pour le démaquillage.
- Bodypainting : si possible, accès facile à une douche chaude.
- Si prestation nocturne ou dans un endroit sombre : accès à une arrivée électrique 16A (éclairage led).

Initiation incluant de la coiffure excentrique :

- Electricité : l'accès à une prise 16A est bienvenue (sèche cheveux) mais pas obligatoire.

Initiation incluant des petits effets spéciaux :

- Accès facile à des sanitaires obligatoire.
- Activité plus salissante (risque de chutes de matériaux tel que plâtre, latex, ou autre).

Cette fiche technique fournie pour informations préalables est indicative.
Une fiche technique adaptée à votre projet vous sera fournie suite à la signature du devis.

Association Rien ne Sert de Courir

IBAN FR76 4255 9100 0008 0122 7355 668 - Code BIC CCOPFRPPXXX

3 bd de Jomardière - 38 120 St Egrève

SIRET : 511 675 332 00023 - APE : 9499Z

rnsdc.asso@gmail.com - 06 605 65 206